

mission de diagnostic immobilier

étape 1



DEVIS

Faire une demande de devis

- Donner les caractéristiques du bien
- Indiquer l'adresse

Transmettre les documents

- Copie de l'ancien diagnostic (s'il existe)
- Plans (si disponibles)

Prise de rendez-vous

- Donner vos disponibilités
- Premier contact

étape 2



VISITE SUR PLACE

Durée

- 1 à 3 heures selon la surface et le nombre de diagnostics à faire

Prestations du diagnostiquer

- Mesures techniques
- Prélèvements éventuels
- Constats visuels

Acompte

- Règlement de la première partie du service

mission de diagnostic immobilier

étape 3



ANALYSE & RAPPORT

Délai d'analyse

- 1 à 3 jours selon les diagnostics effectués

Rapport

- Indique l'état réel et précis du bien
- Le rapport est daté, signé, certifié et conforme à la réglementation
- Il inclut des recommandations et alertes (le cas échéant)

étape 4



DOSSIER

Règlement total

- envoi du règlement total avant remise du dossier
- transmission de la facture acquittée

Remise du Dossier de Diagnostics

Techniques (DDI)

- Obligatoire pour publier une annonce (notamment DPE)
- Obligatoire pour la vente ou location`
- A fournir à l'agence ou au notaire